

Paris, le 23 mai 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Affaire de la chemise arrachée d'Air France : Un verdict à la hauteur des enjeux**

**AvoSial salue un arrêt à la hauteur des actes commis dans l'affaire Air France. Il rappelle que la violence ne saurait régir les relations sociales. Cette décision est un signal positif envoyé par la justice dans un contexte où la négociation est encouragée par le législateur.**

La Cour d'appel de Paris a confirmé les peines de 3 à 4 mois de prison avec sursis prononcées en première instance à l'encontre de trois prévenus, elle a condamné un quatrième prévenu qui avait été relaxé en première instance et a confirmé les 500 euros d'amende à l'encontre des huit autres prévenus. Cette décision est à la hauteur des actes commis.

La justice établit ainsi la responsabilité des salariés impliqués dans l'affaire de la « chemise arrachée » de deux dirigeants d'Air France en 2015, dont les images avaient semé la stupéfaction en France et suscité la crainte de nombreux investisseurs étrangers.

*« Cette décision est adaptée aux enjeux en présence. Nombre de nos adhérents travaillent au quotidien avec des directeurs des ressources humaines de grands groupes étrangers, qui avaient été très défavorablement impressionnés par cette affaire »,* affirme Nicolas de Sevin, président d'AvoSial, premier syndicat des avocats d'entreprise en droit social. *« Les restructurations sont souvent vécues douloureusement par les salariés mais la violence ne saurait en aucun cas régir les relations sociales dans notre pays. La réponse aux désaccords sociaux se trouve dans la négociation raisonnée. »*

Anticipant l'importance croissante de la négociation collective à la suite de l'entrée en vigueur des ordonnances Macron, AvoSial met en place une formation de ses adhérents non seulement au droit de la négociation collective, mais aussi aux

techniques propres à la négociation, face auxquelles les employeurs sont parfois démunis.

**Contact presse : Cécile de Bentzmann - Agence Droit Devant**  
**Tel : 01 39 53 53 33 - bentzmann@droitdevant.fr**

### **A propos d'AvoSial**

*Fondé en 2004, AvoSial est un syndicat d'avocats d'entreprises en droit social qui rassemble plus de 420 membres à travers la France.*

*AvoSial met au cœur de ses travaux et de ses priorités la simplification et la sécurisation du droit du travail. Le syndicat se donne pour mission de valoriser le savoir-faire de ses adhérents sur l'évolution du droit social et sur l'élaboration de la doctrine. Réunis en commissions thématiques, les adhérents d'AvoSial travaillent sur des sujets d'actualité afin d'émettre des propositions concrètes, issues de leur pratique professionnelle au service des entreprises. [www.avosial.fr](http://www.avosial.fr)*

### **Retrouvez-nous :**

 [www.avosial.fr](http://www.avosial.fr)

 [@AvoSial](https://twitter.com/AvoSial)

 <https://www.linkedin.com/groups/4683291>